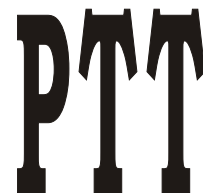




Libération Nationale

et Amis de Libération Nationale



A.N.A.C.R.

4ème Trimestre 2012

Président d'Honneur : Henri GOURDEAUX (1881-1961)

Les jeunes et la Résistance

« **Communiquer pour résister 1940-1945** » est le thème du *Concours national de la Résistance et de la Déportation 2012-2013* proposé aux collégiens et lycéens. Ce sujet permet de réfléchir au rôle stratégique et politique des moyens de communication dans la lutte contre l'occupant et le régime de Vichy.

Le 27 novembre dernier, à l'attention de 370 collégiens de l'Indre, réunis dans un cinéma à Châteauroux, le comité départemental ANACR (36) en partenariat avec l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) organisait une projection d'une durée de 52 minutes, du 2ème épisode du film « **Les Combattants de l'ombre : 1941-1942 la Résistance s'organise** » et en sous-titre : « *Des Résistants européens contre le nazisme* ». Après la projection, une discussion avait lieu avec la participation de deux Résistants de l'Indre, Claude Dugénit (*FNDIRP*) et Jean Grazon (*ANACR*) aux côtés desquels j'avais été invité pour représenter « **Libération Nationale PTT** ».

En évoquant la presse clandestine dans l'Indre, les agents de liaisons, les postiers dans la Résistance, mais aussi le cinéma, la BBC, les manifestes littéraires, **les jeunes garçons et filles de ces 7 collèges (5 publics et 2 privés) ont pu avoir un aperçu des formes possibles de la communication pour agir contre l'occupant et la collaboration, en premier lieu par la diffusion des tracts, des journaux clandestins et des transmissions téléphonique et télégraphique des messages vers les maquis.**

La communication et les transmissions sont des moyens vitaux en temps de guerre. Par la nature de leur travail, les hommes et les femmes travaillant dans les PTT ont agi en bravant les risques et en malmenant la déontologie professionnelle. **Marie-Louise Laguerre**, réseau Jade-Fitzroy, est responsable du service clandestin des correspondants télégraphistes d'une cinquantaine de bureaux de poste de l'Indre, elle transmet aux maquis de la région. Elle est arrêtée, puis déportée à Ravensbrück où elle meurt. **Pierre Matringe**, auxiliaire au service télégraphique de Châteauroux, agent de renseignements du réseau Alliance, est arrêté par la Gestapo, dirigé sur Schirmeck et exécuté au camp de Struthof (*en Alsace annexée*).

L'écoute attentive de ces 370 jeunes nous conforte sur le **travail de mémoire en direction de la jeunesse** que nous devons poursuivre sans relâche pour la transmission des valeurs humanistes, démocratiques, civiques et fraternelles qui ont motivé le combat des Résistantes et des Résistants.

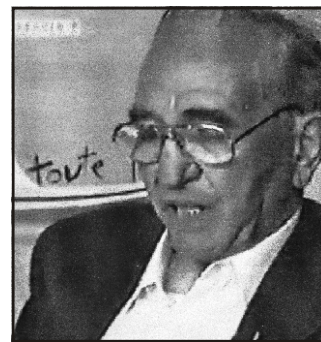


Charles Sancet

Camille TRÉBOSC nous a quittés

Camille Trébosc, président d'honneur de « *Libération Nationale PTT - ANACR* », nous a quittés le 20 septembre 2012. Il était né le 9 septembre 1911.

Camille fait ses débuts à la Poste en 1933, il travaille ensuite aux Chèques Postaux de Paris. Il s'engage dans des activités de solidarité. Par exemple lors de la guerre d'Espagne et de l'afflux de milliers de réfugiés, il se dépense sans compter pour venir en aide à ces victimes du franquisme.



Ainsi, sur sa proposition, son bureau accepte de parrainer une jeune orpheline, fille d'un mineur des Asturies. Tous les agents sans exception apportent chaque mois leur contribution financière pour payer les frais d'internat et chaque dimanche une famille accueille l'adolescente. C'est dans ces actions de solidarité qu'il rencontre Paule qui va devenir son épouse. Ils resteront fidèles à l'idéal de justice qu'ils avaient trouvé dans le communisme. **Paule Trébosc-Matinier** nous quittera en novembre 2009. Auparavant, en 2007, elle obtiendra la Légion d'honneur au titre des « *Justes* » de France pour l'aide apportée par ses parents et par elle-même aux Juifs à Clermont Ferrand durant les années noires de l'occupation.

À la fin de la guerre, en juin 1940, Camille est démobilisé et réaffecté à son bureau de Poste. Il entre en contact avec des anciens responsables de la CGT Unitaire dont certains sont déjà clandestins (*Henri Gourdeaux, Jean Grandel, Emmanuel Fleury*) parce que pourchassés par la police française et allemande. **Ils mettent sur pied des comités de solidarité en vue d'aider les familles les plus en difficulté, de redonner l'espoir.** Quand il est arrêté, en février 1944, **il assume d'importantes responsabilités dans le mouvement de la Résistance aux PTT.** Après être passé entre les mains de la Gestapo qui n'obtient rien de ses interrogatoires, il est alors déporté en Allemagne, le 12 mai 1944, au camp nazi de Buchenwald. Jean Lloubes (*un des tous premiers résistants des PTT*) et Pierre Sudreau sont de ce même convoi parti de Compiègne.

Il va connaître là les affres de la déportation nazie, véritable entreprise de déshumanisation et d'extermination. Malgré la faim endémique, les violences souvent mortelles des SS, la saleté dans laquelle on confine les déportés, nombre d'entre eux conservent leur dignité.

Camille est de ceux-là, une sorte de foi dans l'Homme l'amène à ne jamais désespérer. **Il fait partie de la « Brigade française d'action libératrice » qui réussit, chose unique dans un camp nazi, à se procurer quelques armes et à préparer à l'approche de la libération par les alliés, un assaut surprise contre les gardiens nazis qui avaient consigne de liquider les déportés au lance-flamme.**

Ce plan de bataille, appliqué peu de temps avant l'arrivée des Américains, réussit et les GI trouvèrent un camp où les prisonniers étaient les bourreaux de la veille.

De retour en France en mai 1945, après une récupération physique (*il pesait 35 kg*) il reprend son travail. **Sur le plan du militantisme il se consacre principalement à la défense de la Résistance et de ses valeurs démocratiques.** Il fonde en 1947, avec quelques camarades, l'association « *Libération Nationale PTT* ». Il en sera successivement le trésorier le secrétaire général et le président. L'association s'affilie en 1954 à « *l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance* » (*l'ANACR*). Camille y prend des responsabilités au sein du Conseil National.

À la retraite professionnelle, il témoigne dans de très nombreux établissements scolaires du département de l'Hérault. **Il attache beaucoup de prix à ce que la jeunesse ait une bonne connaissance de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale et qu'elle soit éclairée sur les dangers du fascisme.** Son activité a été freinée puis arrêtée par la maladie de type Alzheimer. Il n'était plus en mesure d'assumer la présidence et pourtant les camarades de « *Libé PTT* » ne voulaient pas se séparer de lui, une solution a été trouvée dans une petite modification statutaire créant le poste de **président d'honneur**. Ainsi il ne disparaît pas tout à fait, d'autant qu'il vivra longtemps dans nos cœurs. **Camille Trébosc** était chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Michel Delugin

Compte rendu du Congrès de l'ANACR

5-6-7 octobre 2012 à Lons-le-Saunier

Après l'ouverture solennelle du congrès par **Louis Cortot**, un hommage a été rendu aux disparus, ponctué par Le Chant des Partisans, puis vint le discours d'accueil du Président de l'ANACR du Jura. Ensuite le Préfet du Jura a lu un message du Ministre des Anciens Combattants.

Les diverses personnalités suivantes sont intervenues pour accueillir les congressistes : Le Maire de la ville de Lons-le-Saunier, le Président du Conseil général du Jura, le représentant du Conseil régional et le représentant de l'UFAC.

Puis ce fut la lecture du rapport du Bureau National dont le fil conducteur est : Faire vivre les espérances de la Résistance. (*Le texte intégral de ce rapport est intégré dans le « Journal de la Résistance - France d'Abord »*).

En fin de journée une cérémonie patriotique a eu lieu au Monument de la résistance, en présence des différentes personnalités, des congressistes et porte-drapeaux.

Durant la seconde journée, deux commissions ont travaillé, l'une sur les droits des résistants et l'autre sur le besoin de mémoire, travail de mémoire et d'histoire. Les travaux ont occasionné beaucoup d'échanges et de débats, parfois passionnés, mais toujours très fructueux pour les participants.

Beaucoup de femmes sont intervenues durant ces débats. La participation importante des femmes dans les structures de l'ANACR fut, pour nous, une des bonnes surprises du congrès. Il ne faut pas oublier leur participation dans la Résistance. Le Colonel Rol-Tanguy disait que sans les femmes, « *la moitié de notre travail eût été impossible* ».

Pendant ces travaux, une délégation s'est rendue samedi après-midi au **terrain Orion**, lieu clandestin d'envol vers Londres. Notre association était représentée par notre porte drapeau, Patrice Ligonière.

La dernière journée a été celle du rapport des commissions, du vote des résolutions ainsi que de l'élection des organes de direction. (*Voir comptes rendus des commissions*). Pour terminer ces travaux, le Président Louis Cortot s'est exprimé dans un discours de clôture, rappelant qu'il fallait « ***l'unité pour continuer l'espérance de la Résistance et qu'il était indispensable de se rappeler le passé pour asseoir l'avenir*** ». Applaudissements de tous les congressistes et tous les participants se levèrent pour entonner le Chant des Partisans et La Marseillaise.



Délégation de « Libération Nationale PTT »

Points essentiels :

- L'instauration d'une **Journée Nationale de la Résistance le 27 mai**, date anniversaire de la création du CNR, est plus que jamais souhaitée. Le discours du Préfet et le mot du Ministre lus vendredi semblent confirmer la prise en compte de cette date.
- **Importance de l'enseignement de l'histoire de la Résistance** et pérennisation du Concours National de la Résistance et de la Déportation dans les écoles.
- **La vigilance** et le **réveil des consciences** face au retour de la « *bête immonde* » sont toujours d'actualité.
- La xénophobie, le racisme, le fanatisme religieux et l'intégrisme, toutes ces idées liberticides menacent notre démocratie et la paix. **Il faut poursuivre sans relâche le combat pour un monde solidaire, fraternel et pacifique.**
- Le souci d'unité, au-delà des sensibilités ou appartenances politiques, philosophiques et religieuses de chacun, a permis à **l'ANACR de rester une des associations pluralistes la mieux placée pour porter les valeurs d'une majorité de citoyens.**
- **Les ami(e)s de la Résistance, « passeurs de mémoire »,** doivent défendre la mémoire et la spécificité du combat antifasciste que menèrent les résistants, doivent préserver les valeurs de la Résistance, lutter contre les tentatives de réhabiliter le fascisme et la collaboration, **lutter contre les résurgences contemporaines des idéologies de ce passé monstrueux.**

Un grand merci de la part de Libération PTT au Comité du Jura qui a mis en place l'organisation et permis la tenue de ce congrès.

Clin d'œil concernant les femmes dans la Résistance et aujourd'hui

À ce congrès national de Lons-le-Saunier 2012, nous constatons que **plus d'un tiers des participants sont des femmes**, à la fois visibles à la tribune, dans les commissions, dans les interventions. Durant la Seconde Guerre mondiale, les femmes ont pris part avec courage à la Résistance, elles ont mené des actions périlleuses qui sont restés souvent méconnues.

Aujourd'hui, **les femmes s'impliquent de plus en plus ouvertement, et avec rigueur, dans la transmission de la mémoire**, avec une forte envie que les faits réels, la vérité soient enfin reconnus. Leur sensibilité particulière et le fait de donner la vie apportent une complémentarité indispensable aux échanges, à travers ce qu'elles ont perçu des relations avec les derniers Résistants. La transmission est l'œuvre des femmes et des hommes, que ce soit à partir des faits vécus ou de récits certifiés, toutes et tous ont traversé la même histoire à un moment donné. Ce qu'elles portent concrètement aujourd'hui par un souhait commun :

- ▶ Perpétuer les valeurs des Résistants et faire avancer leurs idées pour construire un monde serein. Se servir du socle du passé pour asseoir l'avenir dans l'unité.
- ▶ Transmettre et faire vivre ces valeurs incontournables et indispensables au développement d'un humanisme fait de respect mutuel, de justice, de loyauté, de solidarité entre les peuples.
- ▶ Pour enfin aboutir à la Paix, partout dans le monde.



Compte rendu par Yolande Gasperoni et Dany Briot



Visite du terrain d'atterrissage « ORION » dans le Jura 6 octobre 2012

Etre **porte-drapeau d'une association d'anciens résistants** comme « *Libération Nationale PTT* » est un honneur. En effet, lors des cérémonies patriotiques, il est le représentant de l'association et de ce fait, il est le porteur des valeurs qui ont guidé les résistants pour la libération de notre pays, pour une société de liberté et de justice et pour les « *Ami(e)s* », le devoir à perpétuer cette mémoire.

En me confiant la responsabilité de porte-drapeau, lors du congrès de l'ANACR à Lons-le-Saunier, ce fut pour ma première participation, un honneur mais aussi une responsabilité où j'ai essayé d'être à la hauteur de la « *tâche* » qui m'a été confiée par mes camarades de « *Libé PTT* ». Ce fut pour moi riche d'enseignements et j'ai pu constater qu'avec mes « *collègues* » porte-drapeaux, il en était de même.

En tant que « *porte-drapeau* » de « *Libé PTT* » j'ai été délégué pour représenter notre association lors **de la visite du terrain d'atterrissage « ORION »**.

La région de Bletterans au nord de Lons-le-Saunier (*une plaine*) **offrait en effet des conditions particulièrement favorables à des atterrissages clandestins**, proximité de Lyon, capitale de la Résistance, centre de la région R1 dont fait partie Beryl dans le département du Jura, une région rurale de la zone Sud (*pas de ligne de démarcation à franchir pour gagner Lyon*) région où la présence allemande ne fut jamais dense (*sauf ponctuellement*) même après le 11 novembre 1942. La connivence, voire le soutien actif des populations locales, la proximité de la Suisse a pu aussi jouer, mais cependant, un inconvénient de taille, son éloignement de l'Angleterre.

Les atterrissages, comme les parachutages, sont gérés depuis Lyon où réside l'état-major de **Combat**, puis des **MUR**. Les atterrissages étaient périlleux car ils exigeaient des pilotes une dextérité et un sang froid à toute épreuve, la moindre erreur pouvait être fatale. À **Villevieux**, le 1^{er} village de notre périple, le bus s'est arrêté devant la fromagerie de Fernand Marillier, Paul son pseudo dans la Résistance et devant la plaque commémorant la reconnaissance de **Villevieux** par l'attribution de la croix de Guerre au village. En effet, le fromager Fernand Marillier, « *Paul* » était responsable dans le Jura des SAP (*sections atterrissages et parachutages*) donc à ce titre participait aux atterrissages sur le terrain « *ORION* ». Nous avons été ensuite reçus par Monsieur le Maire de **Villevieux** et Madame Bergerot du « *Souvenir Français* » dans le parc du château des sœurs Bergerot, situé dans le village de **Villevieux**. Après l'allocution du maire, Madame Bergerot a retracé l'épopée « *des dames Bergerot* » qui hébergèrent dans leur château, les candidats au départ pour Londres et les arrivants, soutenues et ravitaillées par la population.

Parmi ces personnes qu'elles hébergèrent figurent notamment : **Jean Moulin, Vincent Auriol, futur président de la République, le général Delestraint, chef de l'AS (Armée Secrète), Emmanuel d'Astier de la Vigerie, Henry Fresnay, chef du mouvement Combat et bien d'autres personnalités encore**. Ces dames, en hébergeant, en nourrissant les résistantes et résistants de passage sans poser de questions, firent preuve de courage tout en sachant les risques encourus.

Par la suite, le bus nous a amenés à la stèle « *ORION* » à proximité de l'ancien terrain d'atterrissage où nous fûmes accueillis par le maire de **Nances** et par Monsieur Pichet, un ancien résistant qui fit partie des équipes assurant les atterrissages et aussi les parachutages, qui eux présentaient plus de danger et réclamaient plus de monde. Ils étaient donc sécurisés par les résistants locaux.

Le bus nous a repris pour nous conduire à **Cosges** à l'emplacement du terrain d'atterrissage. Sur la place d'Orion, s'élève maintenant **une stèle rappelant l'histoire du terrain d'Orion**, ce village a également obtenu la croix de Guerre avec citation à l'ordre de l'armée remise par le président de la République Vincent Auriol. Le maire de **Cosges**, dans son allocution, en a rappelé les principaux points à savoir l'implication de la population soit en participant aux opérations d'atterrissages soit par sa discrétion.

Ensuite, par le pont jouxtant la place d'Orion, nous nous sommes rendus à l'emplacement du terrain à l'endroit où les avions amorçaient leurs atterrissages ainsi que leurs décollages, là aussi un ancien résistant était présent à côté du maire de **Cosges**.

Monsieur Bernard Janotova, historien local, est intervenu **sur la sobriété des techniques de navigation employées par les pilotes venant d'Angleterre, les risques encourus et leur courage hors du commun.**

La dernière opération d'atterrissage sur le terrain d'Orion s'est effectuée le 8 février 1944. Suite à un *embourbement* de l'avion consécutif au dégel du terrain, pendant toute la nuit il a fallu mobiliser les moyens existants, les agriculteurs locaux avec les chevaux, les bœufs ainsi qu'avec des pelles et des pioches afin de glisser des planches sous les roues pour qu'il puisse repartir **avec à son bord Lucie et Raymond Aubrac ainsi qu'un aviateur anglais rescapé**. Cinq autres partants sont restés, cela pour éviter la surcharge de l'avion. Cette opération pris fin à 3 heures du matin, un ouf de soulagement fut poussé par les protagonistes. Il faut noter aussi le silence et la discrétion de la population. Par la suite, plus aucune opération d'atterrissage ne sera effectuée dans le Jura.

Pour finir, nous nous sommes ensuite rendus sur la commune de Bletterant (*décorée de la croix de Guerre avec étoile de bronze*) où les résistants locaux, y compris les gendarmes de la brigade du bourg prirent une part importante pour sécuriser les atterrissages et les parachutages et payèrent de ce fait un lourd tribut pour leur courage et leur patriotisme, certains ne revinrent pas de déportation. **Une stèle rappelle cette page glorieuse de la Résistance : celle des atterrissages clandestins avec les noms des pilotes de la Royal Air Force ainsi que toutes les personnes ayant transité sur les terrains du Jura.**

Une autre plaque reproduit une carte des principaux aérodromes nocturnes clandestins utilisés par la RAF de 1941 à 1944 en hommage à tous les hommes de la nuit. Cette plaque fut inaugurée, ce **6 octobre 2012**, en présence des élus, des personnalités civiles et militaires par **Louis Cortot**, Compagnon de la Libération, président de l'ANACR, de **Cécile Rol-Tanguy** et d'**Elisabeth Aubrac** avec la participation des porte-drapeaux.

Après les allocutions de Monsieur Maazouz, responsable des anciens combattants du canton de Bletterans, du maire de Bletterans, du représentant du préfet, du conseiller général et de la représentante du Conseil régional de Franche-Comté, la plaque fut dévoilée par le maire de Bletterans et Monsieur Maazouz. Après un dépôt de gerbes au pied de la stèle, la cérémonie se termina par la sonnerie aux morts et La Marseillaise.

Le verre de l'amitié offert par la mairie de Bletterans clôtura cette manifestation.



Patrice Ligonière

Election aux organismes de direction de l'ANACR
À l'issue du congrès de Lons-le-Saunier, nos camarades :
Jean BLANCHON et Colette PALLARES ont été réélus membres du Conseil national
Charles SANCET est réélu membre du Bureau national.

COMMÉMORATION à BLOIS

Une cérémonie pour honorer la mémoire des Combattants, Résistants et Victimes de guerre des PTT du Loir-et-Cher, s'est déroulée le **27 septembre dernier** à l'ancienne Direction Départementale de la Poste, devant la plaque commémorative située dans le hall du 68, rue du Bourg Neuf à Blois.

Cette manifestation, dont l'initiative revenait à l'ANACR 41 (*Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance*), a rassemblé une nombreuse assistance. Les représentants du Groupe La Poste et de la Direction Orange, du Conseil général, de la Mairie de Blois, la présence de plusieurs conseillers régionaux et des associations d'anciens combattants et déportés avec leurs drapeaux, « **Libération Nationale PTT-ANACR** », « **FNDIRP** », **FNACA** donnaient à cette cérémonie une certaine solennité. Après le dépôt des gerbes, la cérémonie s'est terminée par la minute de recueillement, **le Chant des Partisans et La Marseillaise**.

8 novembre 1942 :

70^{ème} anniversaire du débarquement Alliés en Afrique du Nord ⁽¹⁾

Comment va naître ce débarquement des Alliés anglo-américains en Afrique du Nord ? C'est de la nécessité d'un second front suite de l'attaque de l'Union Soviétique le 22 juin 1941 par l'Allemagne qui mettait en action contre elle 190 divisions (*dont 153 allemandes et 37 de ses alliés*). Afin de réduire les pertes, le gouvernement Soviétique s'est efforcé durant la période 1941-1944 d'obtenir l'ouverture d'un front anglo-américain en Europe.

L'exigence d'un second front venait de deux côtés :

- ▶ d'une part de l'URSS
- ▶ d'autre part des masses populaires et des différents groupes des milieux dirigeants des Etats-Unis et d'Angleterre.

Deux accords importants furent conclus en mai-juin 1942 :

- ▶ premièrement, le traité anglo-soviétique de vingt ans d'alliance pour la guerre contre l'Allemagne hitlérienne et ses complices et pour l'assistance matérielle pour l'après-guerre,
- ▶ deuxièmement, l'accord soviéto-américain sur les principes de base de l'aide mutuelle dans la guerre contre l'agression.

Churchill arrive aux Etats-Unis le 19 juin 1942 pour discuter de différents plans. De retour en Angleterre, Churchill adresse le 8 juillet à Roosevelt un télégramme dans lequel il insiste « *je suis convaincu pour ma part que c'est l'Afrique du Nord française qui nous offre la meilleure chance de soulager le front russe en 1942* ». Le président Roosevelt suggérait que l'offensive en Afrique du Nord ne commence pas plus tard que le 30 octobre 1942. Cette condition fut acceptée par Churchill. Le général de Gaulle ne fut nullement informé.

Ainsi a été décidé le débarquement des Alliés en Afrique du Nord (Casablanca, Oran, Alger) pour le 8 novembre 1942.

Ce débarquement va provoquer une suite d'évènements. Dès le **11 novembre 1942**, l'Allemagne nazie va occuper la zone Sud de la France. Au même moment, l'Allemagne s'attaque au nord de la Tunisie. Le **27 novembre 1942**, refusant de se rallier à Vichy, et aux Alliés la flotte de Toulon se saborde.

Le débarquement a des conséquences en France avec la radicalisation de la Résistance et l'accélération du processus d'union de toutes ses forces.

Le Conseil National de la Résistance se constitue le **27 mai 1943** et le **Comité français de Libération nationale** ⁽²⁾ est formé à Alger le **3 juin 1943**.

Le 8 novembre 1942 avait soulevé un grand espoir dans la population, il n'en fut pas de même dans les camps et les prisons d'Afrique du Nord.

Les camps se sont ouverts dès 1939 et durant l'année 1941 cinq cents internés politiques français ont été embarqués sans jugement depuis Port-Vendres et ont quitté la France pour l'Algérie. En juillet 1941, les 27 députés communistes arrêtés dès septembre 1939 et condamnés en avril 1940 sont internés à la prison de Maison Carrée à Alger. Toutes les lois de Vichy s'appliquent en Algérie, au Maroc et en Tunisie avec des nuances dans ces deux derniers pays.

Furent concernés, les syndicalistes, les communistes, les francs-maçons, les Juifs dont le statut est promulgué en octobre 1940, beaucoup sont internés au camp de Bedeau.

Les intéressés avaient mis tous leurs espoirs dans une libération rapide et avaient envisagé de participer au rétablissement des libertés et à la victoire des alliés. Il n'en fut rien, bien au contraire. Certains, au Maroc, ne furent pas libérés avant le 24 décembre 1942. L'attente fut beaucoup plus longue pour l'Algérie et pour la Tunisie (*en guerre*).

En janvier 1943, à la prison de Maison-Carrée, les 27 députés communistes français s'activent pour obtenir leur libération. Ils l'obtiendront le 5 janvier 1943. La visite des camps dès mars 1943 par deux élus communistes, Antoine Demusois et Henri Martel permet de constater leur état sanitaire désastreux. Leur rapport aboutira en février 1944 au jugement des tortionnaires et à la fermeture des camps de Djerien Bourezg et Hadjeret M'Guil, dont l'acte d'accusation révélera la responsabilité des autorités de Vichy. Cette déportation reste occultée et gênante, le manque de reconnaissance des autorités politiques dans tous les cabinets ministériels qui n'ont jamais voulu reconnaître leurs qualités d'internés, de prisonniers politiques, de déportés en Afrique du Nord.

Emile Dupuy

⁽¹⁾ Le 8 novembre 1942, les troupes anglaises et américaines débarquent en AFN sous le commandement du général américain Dwight Eisenhower. C'est l'opération « Torch ».

⁽²⁾ Le Comité français de Libération nationale (CFLN) est l'organisme gouvernemental par lequel s'est effectué en juin 1943, la fusion des deux autorités françaises participant à la guerre avec les Alliés : le Comité national français de Londres, dirigé par le général de Gaulle, chef de la France libre et le Commandement civil et militaire d'Alger, dirigé par le général Girault, afin d'unifier l'effort de guerre français et de préparer la Libération. Le CFLN laisse la place le 3 juin 1944 au Gouvernement provisoire de la République française (GPRF).

« Libération Nationale PTT – ANACR » a été invitée à participer à plusieurs congrès syndicaux

Yolande Gaspéroni représentait l'association au Congrès Fapt CGT de la Haute-Garonne Télécoms les 15 et 16 novembre à Blagnac, où elle y pris la parole.

Louis Cardin, quant à lui, intervenait au Congrès de la Fapt CGT de l'Ille-et-Vilaine qui s'est tenu également les 15 et 16 novembre.

Enfin, Michel Delugin, invité au Congrès de la Fapt CGT de l'Oise le 23 novembre, s'est adressé aux congressistes dans une courte intervention.

Commémoration du 11 novembre

« *Libération Nationale PTT* » comme chaque année, a participé au siège de La Poste, le 12 novembre dernier, à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

Le Conseil National de la Résistance

Dans le dernier bulletin de notre association du 3^{ème} trimestre, un article concernant l'idée avancée par certains (*associations ou partis politiques*) « **d'actualiser le programme du CNR de 1944** » ou de le « **revisiter** » a peut-être interpellé quelques camarades. Je précisais qu'il s'agissait d'une démarche politique spécifique légitime et j'expliquais aussi mon opposition à de telles options.

Entre temps, une organisation politique, qui s'est créée en 2008, a tenu un colloque à Aix-en-Provence sur le thème « **Un nouveau CNR est-il possible et nécessaire ?** ». Il n'est pas dans mes intentions de contester à qui que soit d'avoir une opinion sur tel ou tel sujet, mais pour ce qui concerne le CNR ou l'actualisation de son programme adopté en mars 1944, il me paraît nécessaire de justifier les raisons de mon désaccord en tant que membre de la direction de l'ANACR.

Afin d'apporter des éléments de réponse et de réflexion, **le rapport d'activité adopté au congrès national de l'ANACR** à Lons-le-Saunier est de ce point de vue très explicite. En voici de larges extraits : « *Certains, sans nul doute avec de bons sentiments, évoquent l'idée d'une actualisation du Programme du CNR, voire même de l'écriture d'un nouveau Programme. Cela appelle deux remarques, la première est que, en élaborant dans la clandestinité un Programme aux dimensions non seulement patriotiques mais aussi politiques, économiques et sociales, le CNR a pallié les conséquences de l'absence de toute possibilité d'expression et de débat démocratiques se traduisant, sous le régime pétainiste et la férule de l'occupant, par l'interdiction des syndicats, des partis politiques démocratiques, d'une presse libre permettant de proposer dans tous les domaines aux citoyens des options parfois opposées entre lesquelles ils sont appelés à trancher par leurs votes lors d'élections libres... Le contexte de la France d'aujourd'hui n'est évidemment plus le même qu'entre 1940 et 1944. Et il n'est nul besoin qu'une instance – formée comment et par qui ? – se substitue, parce qu'ils feraient défaut, aux partis politiques, aux syndicats, aux Assemblées élues, aux processus de débat ou de confrontation démocratique existant tant sur le plan politique que social. De plus, qui peut aujourd'hui raisonnablement penser qu'il serait possible – comme ce fut le cas pour le CNR et son programme – de rassembler les différents syndicats, les partis politiques de gauche, du centre et de droite sur un même programme politique, économique et social ? **Aucune instance – pas même composée d'anciens Résistants, lesquels ont pleinement comme tout citoyen le droit d'avoir des opinions politiques et une expression commune si des affinités politiques réunissent certains d'entre eux – n'est légitime et habilitée à actualiser le Programme du CNR, à le « revisiter » voire à en « valider » des pans, à le réécrire.** L'ANACR – et encore moins tel ou tel de ses comités locaux ou départementaux – ne saurait avoir la prétention à le faire.*

Tout citoyen, ou tout groupe de citoyens que rapprochent des options communes, tout parti politique ou tout syndicat, peut évidemment élaborer des propositions pour notre pays. Et l'on peut que se féliciter si elles se réfèrent aux valeurs qu'exprime le programme du Conseil National de la Résistance. Pour autant, il serait totalement abusif de prétendre qu'elles constitueraient un nouveau Programme du CNR, mais seulement un programme politique spécifique à ses auteurs et confronté à d'autres ».

Telle est la position de l'ANACR, et nous la partageons. Au congrès de Lons-le-Saunier, la délégation de Libération Nationale PTT, unanime, a voté l'ensemble du rapport d'activité.

Charles Sancet

Assemblée générale de « Libération Nationale PTT – ANACR »

Elle se tiendra à la Mairie de Paris, entrée rue Lobau, salle au 1^{er} étage

Le Jeudi 7 février 2013

de 9 heures précises à 12 heures 30

Cérémonie du 68^{ème} anniversaire de la Libération de Paris

Notre camarade **Michel Chassagne**, porte-drapeau de « *Libération Nationale PTT-ANACR* »
était invité par le Maire de Paris à cette importante cérémonie
en présence de **Monsieur François Hollande, président de la République.**

Cette cérémonie se déroulait le samedi **25 août 2012**
dans l'enceinte d'honneur de la mairie de Paris.

Lien vers le Site Internet : <http://libeptt.org>
On peut aussi passer par le moteur de recherche Google
en tapant seulement : « *Libération Nationale PTT* »

Nos peines

Deux camarades nous ont quittés :

Jacques Mezescazes
de Paris (75)

Serge Belledent
de Portet-sur-Garonne (31)

Nous présentons
nos sincères condoléances
à leurs familles



BULLETIN D'ADHESION



***J'adhère aux Amis
de Libération Nationale PTT***

A.N.A.C.R.

(Association Nationale des Anciens
Combattants de la Résistance à laquelle
appartient Libération Nationale PTT)

NOM (1)
Prénom
Adresse
.....

Montant de la cotisation annuelle :

- Adhésion simple : **12 €** comprenant le Bulletin Trimestriel de "*Libération Nationale PTT*".
- Abonnement au "*Journal de la Résistance*" de l'ANACR : **13 €**.
- "*Timbre Solidarité*" : **5 €**.

Total : €.

(1) adhésion individuelle, syndicat, section...

Tout versement supplémentaire servira au soutien de l'Association.
Retourner ce bulletin à LIBERATION NATIONALE PTT (ANACR) :
Tour Onyx - 10 rue Vandrezanne - 75013 PARIS - Tél : 01 48 81 44 37